



PROJET ASSOCIATIF

2026 – 2030

Pour donner à chacun
les moyens de vivre sa vie



Sommaire

Préambule	p. 4
Notre histoire	p. 6
Notre territoire	p. 7
Nos valeurs	p. 9
Nos réussites	p. 10
Notre regard sur le monde	p. 12
Un projet pensé pour et par tous	p. 14



Préambule

**Agir ensemble pour des parcours de vie
choisis, inclusifs et dignes**

Depuis plus de soixante ans, l'Unapei 30 porte une conviction fondatrice : **chaque personne vivant avec un handicap a droit à une vie digne, choisie, reconnue et pleinement inscrite dans la société.**

Ce projet associatif 2026-2030 s'inscrit dans la continuité de cette histoire militante, tout en affirmant une volonté claire d'adaptation, d'innovation et de transformation face aux mutations profondes du monde médico-social.



Agir dans un monde en profonde transformation

Le projet associatif 2026–2030 s’inscrit dans un contexte de transitions majeures : inclusive, solidaire, numérique, écologique et coopérative.

L’Unapei 30 fait **le choix d’une inclusion exigeante, respectueuse des besoins et des choix des personnes vivant avec un handicap** : elle renforce les coopérations pour éviter les ruptures de parcours.

Elle intègre le numérique et l’innovation de manière responsable. Elle poursuit son engagement en faveur de la transition écologique.

Elle affirme enfin que plus aucun acteur ne peut agir seul !

Un projet fondé sur l’écoute et la participation

Ce projet associatif est le fruit de larges consultations menées auprès des professionnels, des personnes accompagnées et des familles.

Leurs paroles ont révélé des attentes fortes : plus d’autodétermination, davantage de solutions d’habitat, une meilleure reconnaissance des aidants, des conditions de travail soutenant, des coopérations renforcées et une association lisible, engagée et humaine.

Les cinq axes stratégiques du projet 2026–2030 traduisent cette ambition collective. Ils affirment la volonté de l’Unapei 30 de rester fidèle à son héritage tout en se projetant résolument vers l’avenir.

Ce projet associatif n’est pas une fin en soi. Il est un cap, un engagement partagé, une feuille de route au service des personnes vivant avec un handicap, des familles et des professionnels.

Fidèle à son histoire, l’Unapei 30 continuera, ici dans le Gard, à transformer les combats d’hier en droits effectifs pour aujourd’hui et demain.



notre histoire

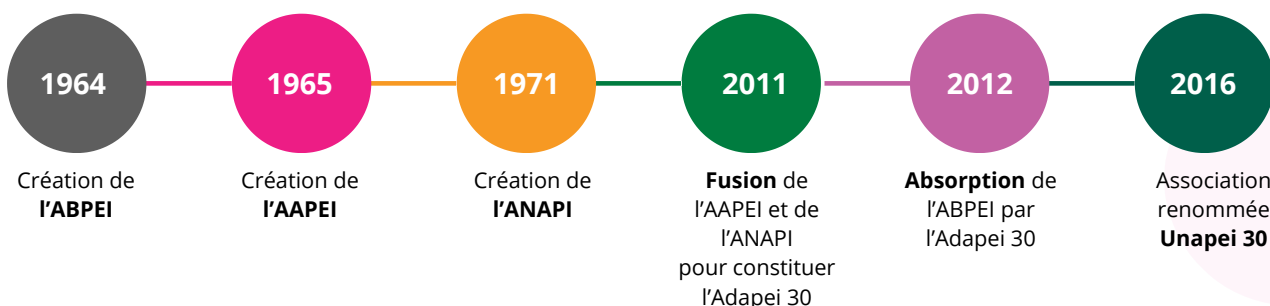
60 ans de combats, de solidarité et d'innovations

L'histoire de l'Unapei 30 est avant tout celle d'un combat profondément humain. **Un combat mené par des parents** qui, dès les années 1960, ont refusé l'inacceptable : l'absence de solutions pour leurs enfants vivant avec un handicap, leur isolement social et leur invisibilité institutionnelle. Face au silence et au manque de réponses, **ces familles ont choisi l'action, la solidarité et l'engagement durable.**

En 2011 et 2012 une étape décisive est franchie avec l'union des trois associations du département pour fonder l'Unapei 30 : une force départementale unifiée, visible et pleinement inscrite dans le mouvement national Unapei.

Depuis 2012, l'Unapei 30 s'affirme comme un acteur majeur de l'innovation sociale dans le Gard. Modernisation des établissements, développement de la transition inclusive, création de dispositifs innovants - habitat inclusif, équipes mobiles, unités spécialisées pour l'autisme, accompagnement des jeunes vers l'autonomie, soutien au projet de vie - et coopérations structurantes témoignent **d'une volonté constante d'anticiper les besoins et d'inventer de nouvelles réponses.**

À travers ces soixante années d'histoire, une constante demeure : rien n'a jamais été acquis sans lutte. Cette histoire n'est pas une simple chronologie, mais une trajectoire militante, portée par la conviction que **chaque personne vivant avec un handicap a droit à une place pleine et entière dans la société.**





notre territoire

Un Gard contrasté, vivant et solidaire où l'inclusion avance

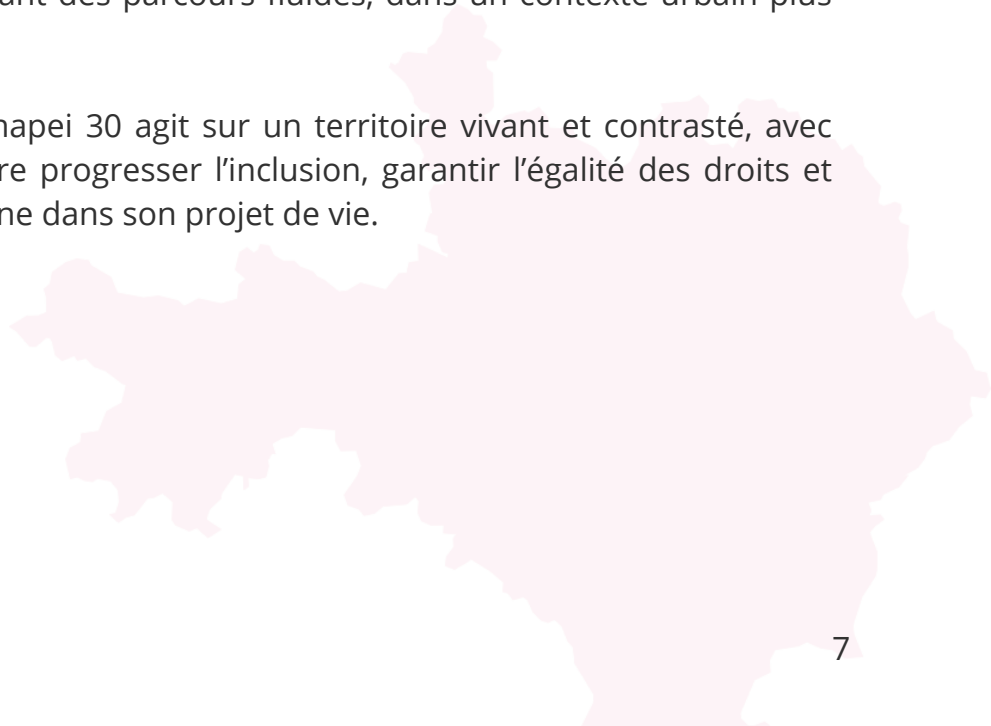
Le territoire de l'Unapei 30 s'inscrit à l'échelle de tout le département du Gard, un territoire aux multiples visages, à la fois rural et urbain, cévenol et rhodanien, méditerranéen par son ouverture et montagnard par ses reliefs. Cette richesse géographique et humaine fait du Gard un département contrasté, marqué par des réalités sociales, économiques et culturelles très différentes d'un bassin de vie à l'autre. Elle implique également des besoins d'accompagnement diversifiés, parfois éloignés géographiquement et souvent spécifiques aux contextes locaux.

Le pôle de Bagnols-sur-Cèze constitue le territoire fondateur de l'Unapei 30. Largement marqué par la ruralité, il fait face à des enjeux importants de mobilité, d'isolement et d'accès aux services. L'action de l'Unapei 30 y repose sur une forte présence de proximité, essentielle pour sécuriser les parcours de vie et maintenir un accompagnement de qualité au plus près des besoins des personnes et des familles.

Le pôle d'Alès, territoire industriel et cévenol, est un bassin où l'inclusion progresse rapidement, portée par des partenariats dynamiques et une volonté collective de favoriser la participation sociale, scolaire et professionnelle des personnes vivant avec un handicap.

Enfin, **le pôle de Nîmes** s'inscrit dans un environnement urbain. L'accès aux soins, la coordination avec les acteurs sanitaires, l'inclusion scolaire et l'accès à l'emploi y sont des enjeux majeurs. L'Unapei 30 y développe des réponses adaptées, en renforçant les partenariats et en favorisant des parcours fluides, dans un contexte urbain plus dense et plus complexe.

À travers ces trois pôles, l'Unapei 30 agit sur un territoire vivant et contrasté, avec une ambition constante : faire progresser l'inclusion, garantir l'égalité des droits et accompagner chaque personne dans son projet de vie.







nos valeurs

Une identité profondément parentale, militante et humaniste

Les valeurs de l'Unapei 30 s'enracinent dans une histoire singulière et elles fondent une identité profondément parentale, militante et humaniste, qui guide chaque décision et chaque accompagnement.

L'humanisme est au cœur de cet engagement.

À l'Unapei 30, chaque personne compte, absolument. Quelle que soit la nature de son handicap, son âge, son parcours ou sa situation, elle est reconnue avant tout comme un sujet de droits, doté d'une dignité inaliénable. Cette conviction implique une attention constante à la singularité de chacun, au respect de ses choix, à l'écoute de sa parole et à la reconnaissance de ses potentialités. L'accompagnement se construit avec la personne, et non à sa place, dans une logique de bientraitance, d'autodétermination et d'inclusion.

L'engagement militant est indissociable de cette histoire.

Défendre les droits des personnes vivant avec un handicap et de leurs familles n'est pas un choix optionnel : c'est un devoir. L'Unapei 30 porte une parole engagée pour l'égalité des droits, l'accès aux soins, à l'éducation, à l'emploi, au logement et à la citoyenneté.

Cette action s'inscrit dans une exigence éthique et de responsabilité. Cohérence entre les valeurs proclamées et les pratiques, transparence dans la gouvernance, respect inconditionnel des personnes accompagnées.

Enfin, l'Unapei 30 inscrit son projet dans une perspective de durabilité.

Comprendre que l'avenir des personnes dépend aussi de celui de leur environnement, c'est agir de manière responsable, anticiper les évolutions sociales, économiques et écologiques, et construire des réponses pérennes.





nos réussites

60 ans d'avancées concrètes, visibles et structurantes

Depuis 60 ans, l'Unapei 30 agit avec constance et détermination pour répondre aux besoins des personnes vivant avec un handicap et de leurs familles. Ces six décennies d'engagement ont permis de **construire une action solide, ancrée dans le territoire, fondée sur l'innovation, l'inclusion et la coopération**. Les réussites de l'association sont aujourd'hui visibles, structurantes et reconnues dans l'ensemble du département.

Dès ses origines, l'Unapei 30 a fait le choix de **développer une offre d'accompagnement complète et évolutive**. La diversité d'établissements et de services constitue une offre unique dans le département, capable de s'adapter à l'évolution des besoins des personnes vivant avec un handicap et aux transformations des politiques publiques. **Chaque création a été pensée comme une réponse concrète à des manques identifiés sur le territoire**.

L'association s'est également distinguée par sa capacité à innover.

Des dispositifs tels que Cèz'Attitudes, Tremplin, le Pôle de Compétences et de Prestations Externalisées (PCPE), le Dispositif d'Assistance aux Parcours de Vie (DAPV 30), l'Équipe Mobile d'Appui à la Scolarisation (EMAS) ou encore l'Unité d'Enseignement Maternelle Autisme (UEMA) témoignent **d'une volonté constante d'expérimenter de nouvelles réponses** là où les dispositifs existants étaient insuffisants ou inexistantes.



Cette dynamique d'innovation et d'ouverture se traduit également par **des initiatives favorisant l'inclusion sociale et professionnelle** des personnes vivant avec un handicap. La création de la marque UNiK participe ainsi à la valorisation des compétences et du savoir-faire des travailleurs d'ESAT auprès du grand public et des partenaires économiques.

Dans cette même volonté de **renforcer les coopérations et de faire évoluer les regards**, l'engagement au sein du Club Handicap ainsi que la signature de la Charte Romain Jacob illustrent une démarche collective, éthique et profondément humaine.



Ces projets, aujourd'hui reconnus, ont été construits à partir des besoins réels des personnes vivant avec un handicap et de leurs familles, avec une approche pragmatique et humaine.

Ces avancées n'auraient pas été possibles sans des partenariats solides et durables. Les coopérations avec les hôpitaux, l'Éducation nationale, le groupement hospitalier de territoire, l'APSH 30, Amaelles, l'ADRH, les forces de l'ordre ou encore l'Unapei 34, pour le développement de la marque UIIK, ont permis de **croiser les compétences, de fluidifier les parcours et de renforcer l'efficacité des actions menées.**

Enfin, la réussite de l'Unapei 30 repose sur une mobilisation territoriale exceptionnelle. Opération brioches, R'HandO, dîners de gala, lotos, événements sportifs et partenariats caritatifs illustrent une vie associative riche, dynamique et fédératrice. Soucieuse d'initier et de structurer cette démarche d'appel à la générosité publique, **l'Unapei 30 a créé son fonds de dotation** en 2022 Handi-Gard.

Cette énergie collective, portée par les bénévoles, les familles, les professionnels et les partenaires, est le socle de 60 ans d'avancées au service de l'inclusion et de la solidarité.



notre regard sur le monde

Agir dans un monde qui change

Aujourd'hui le monde du médico-social connaît une mutation profonde, marquée par des transformations sociales, économiques, technologiques et environnementales majeures. Face à ces bouleversements, l'Unapei 30 ne se contente pas de constater : elle observe, comprend et agit. Son engagement s'inscrit autour de cinq transitions structurantes qui guident son action et renouvellent son projet associatif.

La transition inclusive constitue un axe fondamental. L'inclusion est un progrès essentiel dès lors qu'elle respecte les besoins, les rythmes et les choix des personnes accompagnées. L'Unapei 30 défend une inclusion choisie, réaliste et accompagnée, loin des réponses uniformes. Elle déploie ainsi des modèles concrets et innovants, (Cèz'Attitudes, les Unités d'Enseignement Maternelle Autisme ou encore les Équipes Mobiles d'Appui à la Scolarisation), qui permettent d'adapter les parcours, de soutenir les apprentissages et de favoriser la participation sociale, tout en sécurisant les personnes et leurs familles.

La transition solidaire répond à une réalité préoccupante : les besoins augmentent, les situations se complexifient et les familles s'épuisent. Dans ce contexte, l'Unapei 30 renforce ses liens avec l'ensemble des acteurs du territoire afin de prévenir les ruptures de parcours. La solidarité devient alors un levier essentiel pour garantir la continuité des accompagnements et maintenir une réponse humaine, coordonnée et durable.

La transition numérique transforme en profondeur les pratiques. Les outils numériques offrent de nouvelles opportunités en matière de communication, d'organisation et d'accompagnement. Toutefois, l'Unapei 30 reste vigilante : ces évolutions ne doivent pas créer de nouvelles formes d'exclusion. Le numérique est pensé comme un moyen au service des personnes, de leur autonomie et de leurs droits, et non comme une fin en soi.

La transition écologique s'impose également comme une responsabilité collective.

Engagée depuis 2018 dans une démarche de Responsabilité Sociétale des Organisations (RSO), l'Unapei 30 agit pour réduire son impact environnemental, promouvoir des pratiques durables et inscrire ses actions dans une logique de respect des générations futures.

Enfin, la transition coopérative traduit une conviction forte : plus personne ne peut agir seul.

Face à la complexité des enjeux, l'Unapei 30 multiplie les alliances stratégiques et les coopérations, convaincue que l'intelligence collective est la clé pour construire des réponses innovantes et adaptées.



UN PROJET PENSÉ

PAR ET POUR TOUS !

Axe 1

Les personnes accompagnées

Accompagner chaque
personne vivant avec
un handicap
à être actrice
de sa vie,
en soutenant
l'autodétermination
et l'inclusion



Axe 5

L'association

Renforcer la
gouvernance,
l'engagement et la
démocratie associative

Axe 2

Les familles

**Agir aux côtés
des familles et
des aidants**

Axe 3

Les professionnels

**Permettre aux
professionnels d'être
acteurs de la
transformation de
l'offre**

Axe 4

Les partenaires

**Coopérer et agir sur le
territoire au bénéfice du
parcours de la personne
accompagnée**

AXE 1

**Accompagner chaque personne
vivant avec un handicap
à être actrice de sa vie,
en soutenant
l'autodétermination
et l'inclusion**

Donner aux
personnes la
connaissance
de **leurs droits**



Développer
la CAA au service du
renforcement de
l'autodétermination



Encourager les
personnes vivant
avec un handicap à
**exprimer leurs
demandes**



ÊTRE ACTEUR DE SA VIE

Cet axe vise à placer la personne vivant avec un handicap au cœur de son parcours de vie, en reconnaissant sa capacité à faire des choix, à exprimer ses préférences et à participer activement aux décisions qui la concernent. Il s'inscrit dans une démarche globale de promotion de l'autodétermination et de l'inclusion, en favorisant l'accès aux ressources, aux droits et aux moyens d'expression adaptés à chacun.

Dans cette perspective, il est essentiel de permettre aux personnes d'acquérir **une meilleure connaissance de leurs droits**. Comprendre ses droits constitue en effet un levier fondamental pour pouvoir les exercer, faire valoir ses choix et s'inscrire pleinement dans la société. Cela suppose la mise en place d'informations accessibles et adaptées aux capacités de compréhension de chacun, et régulièrement actualisées.

Par ailleurs, le développement de la Communication Alternative et Améliorée (CAA) représente un enjeu majeur pour soutenir l'autodétermination. En proposant **des outils et des supports de communication adaptés** (pictogrammes, tablettes, dispositifs numériques, etc.), la CAA permet de compenser les difficultés d'expression et de favoriser une participation active. Elle constitue ainsi un vecteur essentiel pour permettre à chacun de **se faire comprendre, d'exprimer ses besoins et de prendre part aux décisions**.

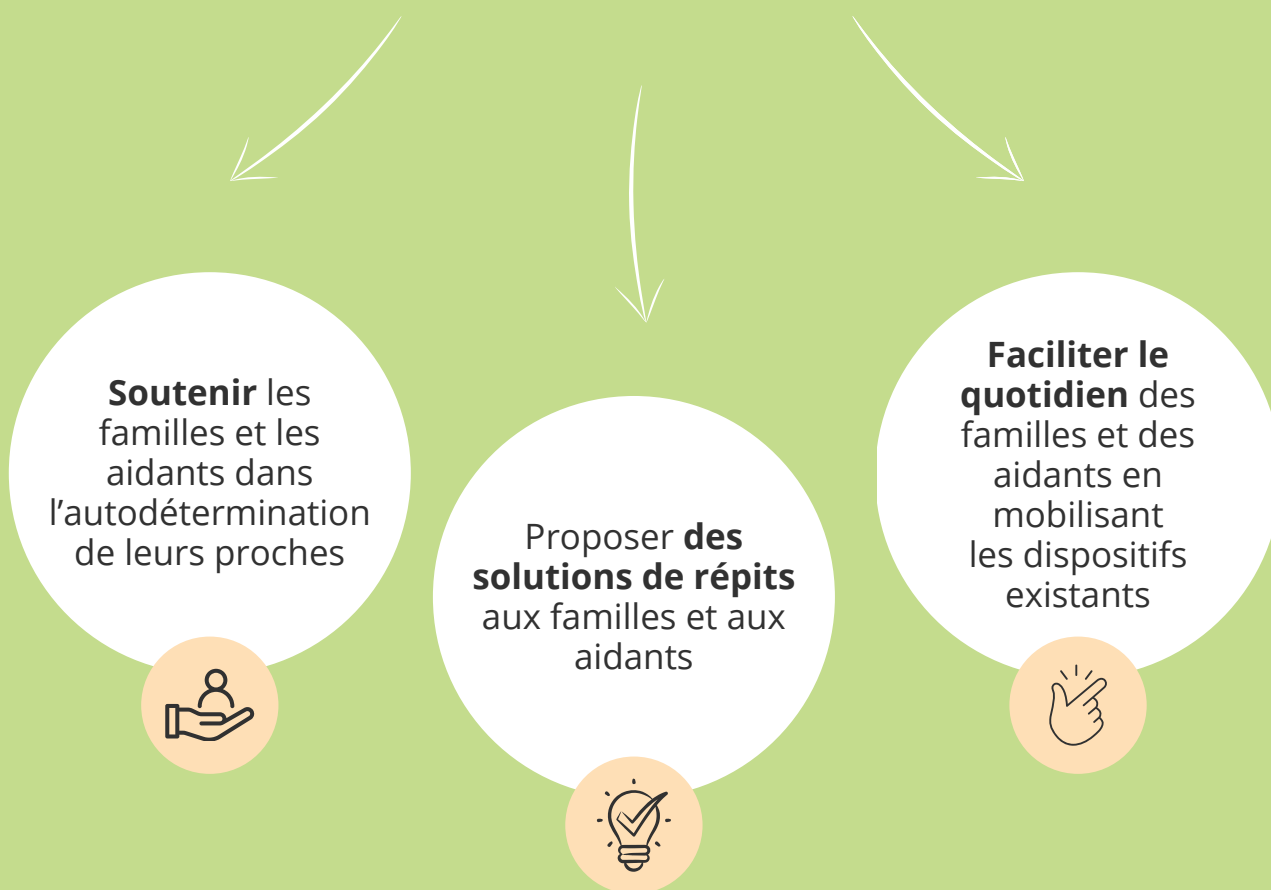
Enfin, encourager les personnes vivant avec un handicap à exprimer leurs demandes est une condition indispensable à leur pleine participation. Cela implique de créer **un environnement bienveillant, sécurisant et stimulant, où la parole est valorisée et prise en compte**. Les professionnels ont ici un rôle clé d'écoute, de soutien et de médiation, afin de favoriser l'expression, même lorsqu'elle est non verbale, et de reconnaître la légitimité des choix formulés.

Cet accompagnement s'inscrit dans **une logique de parcours personnalisé, évolutif et coordonné**, visant à éviter toute rupture et à garantir une continuité choisie. Il prend en compte l'ensemble des dimensions de la vie : habitat, vie sociale et citoyenne, vie affective et intime, en proposant des réponses diversifiées, accessibles et co-construites avec les personnes.

Ainsi, cet axe vise à renforcer le pouvoir d'agir des personnes, en leur donnant les moyens concrets d'être actrices de leur vie, dans une société plus inclusive et respectueuse de leurs droits et de leur singularité.

AXE 2

Agir aux côtés des familles et des aidants



ÊTRE SOUTENU POUR MIEUX ACCOMPAGNER

Les familles et les aidants sont des partenaires essentiels du projet associatif. Les consultations révèlent leur engagement profond, mais aussi leur fatigue, leur isolement et leur besoin de soutien concret. L'association s'engage à reconnaître pleinement leur rôle et à agir à leurs côtés.

L'Unapei 30 accompagne les familles et les aidants afin de **renforcer leur capacité à soutenir l'autodétermination** de leurs proches. Elle développe des actions d'information, de sensibilisation et d'accompagnement pour favoriser la compréhension et le respect des choix de la personne. L'association veillera à promouvoir une culture partagée de l'autodétermination, **conciliant le rôle des proches avec la place centrale de la personne vivant avec un handicap** dans les décisions qui la concernent.

Le répit constitue une priorité transversale et urgente. L'association développe des solutions diversifiées et souples : accueils temporaires, solutions de garde ponctuelle, centres de vacances adaptés, dispositifs parents-enfants, intégrant également l'aide administrative. **Le répit est pensé comme un droit**, et non comme une exception.

Un enjeu majeur concerne l'accompagnement administratif, vécu comme complexe, chronophage et anxiogène. L'association renforce **les dispositifs d'aide aux démarches** (droits sociaux, santé, logement, scolarité, orientation), en proposant un accompagnement régulier, clair et accessible.

Le soutien aux familles ne peut se limiter à l'aspect administratif. Les consultations mettent en évidence un besoin fort de **soutien psychologique, émotionnel et pratique**. Des espaces d'écoute, de médiation et d'orientation sont développés, dans une logique de prévention de l'épuisement des aidants.

Les relations entre les familles et les établissements doivent être plus fluides, régulières et transparentes. Une communication renforcée, des temps d'échange structurés et des espaces de co-construction permettent de **consolider la confiance mutuelle**.

AXE 3

Permettre aux professionnels d'être acteurs de la transformation de l'offre



AGIR POUR LA TRANSFORMATION

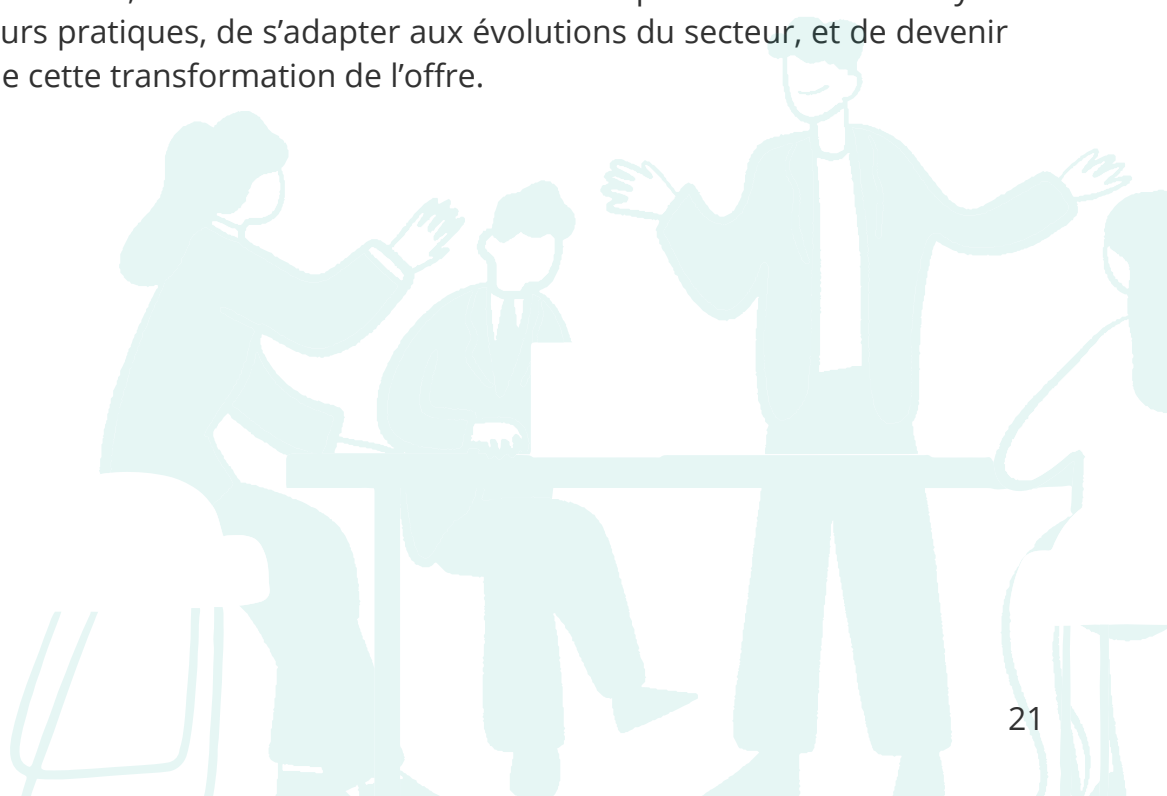
Cet axe vise à impliquer pleinement les professionnels dans l'évolution des pratiques et des organisations, afin de mieux répondre aux besoins des personnes accompagnées. Il repose sur la reconnaissance de leur rôle central dans la transformation de l'offre et sur le développement de leur capacité d'initiative et de responsabilité.

Dans cette dynamique, il est essentiel de garantir **un management favorisant l'autonomie et la responsabilisation** des équipes. Cela suppose de soutenir la prise d'initiative, de renforcer la confiance et de promouvoir un cadre de travail collaboratif et bienveillant.

Par ailleurs, l'accompagnement de l'évolution des pratiques professionnelles constitue un levier majeur. Il s'agit d'encourager l'adaptation aux nouveaux besoins, **de développer les compétences et de soutenir les démarches d'innovation** et d'amélioration continue.

Enfin, faciliter les parcours professionnels et valoriser les compétences permet de **renforcer l'engagement des professionnels**. Cela passe par la reconnaissance des savoir-faire, l'accès à la formation et la construction de parcours évolutifs, en cohérence avec les aspirations de chacun et les besoins des organisations.

À travers ces orientations, l'association souhaite offrir aux professionnels le moyen de transformer leurs pratiques, de s'adapter aux évolutions du secteur, et de devenir des acteurs clés de cette transformation de l'offre.



AXE 4

Coopérer et agir sur le territoire au bénéfice du parcours de la personne

**Coopérer avec les
acteurs spécialisés**
dans une logique
de coresponsabilité
territoriale



**Développer les
partenariats** avec
des acteurs de droit
commun pour faire
évoluer la société



Mettre en œuvre
**de nouvelles
solutions** pour
répondre à la
demande et aux
besoins des
personnes



COOPÉRER POUR DES PARCOURS INCLUSIFS

Cet axe vise à inscrire l'accompagnement des personnes vivant avec un handicap dans une dynamique territoriale, en s'appuyant sur la complémentarité des acteurs et des ressources. Il s'agit de favoriser des parcours plus fluides, cohérents et adaptés aux besoins de chacun, en dépassant les logiques cloisonnées.

Dans cette perspective, la coopération avec les acteurs spécialisés est essentielle. Elle repose sur **une logique de coresponsabilité territoriale**, où chaque partenaire contribue, dans son champ de compétences, à la qualité du parcours de la personne. Cette coordination permet d'assurer **une continuité d'accompagnement** et une meilleure réponse aux situations complexes.

Par ailleurs, le développement de partenariats avec les acteurs de droit commun constitue un levier majeur pour favoriser l'inclusion. Il s'agit d'agir sur l'environnement en rendant les dispositifs de la société (éducation, emploi, santé, loisirs, etc.) plus accessibles et adaptés, afin de **permettre aux personnes de participer pleinement à la vie sociale**.

Enfin, cet axe encourage la **mise en œuvre de solutions nouvelles et innovantes** pour répondre à l'évolution des besoins et des attentes. Cela implique d'expérimenter, d'adapter les réponses existantes et de co-construire, avec les partenaires et les personnes concernées, des solutions souples et personnalisées.



AXE 5

Renforcer la gouvernance, l'engagement et la démocratie participative



CONSTRUIRE L'AVENIR

L'Unapei 30 est avant tout une association parentale, militante et citoyenne, fondée sur l'engagement des familles et la défense des droits des personnes vivant avec un handicap. Dans un contexte en mutation, cet axe stratégique affirme que la pérennité du projet associatif repose autant sur la qualité des accompagnements que sur la vitalité du mouvement associatif lui-même.

Préserver et développer cette force implique de **consolider l'identité parentale et militante de l'Unapei 30** tout en adaptant son organisation, sa gouvernance et ses modes d'engagement aux réalités actuelles. La gouvernance, le bénévolat, la participation des familles et des personnes accompagnées, la transmission de l'histoire et le renouvellement des générations constituent les piliers de cet axe.

L'Unapei 30 s'engage à **redonner du sens et de la lisibilité au rôle des administrateurs**, en clarifiant leurs missions, en renforçant les temps de réflexion collective et en développant une culture commune du pilotage associatif.

Elle développe des actions pour former, accompagner et reconnaître les bénévoles et administrateurs, notamment à travers **des parcours d'accueil et de formation et des dispositifs de tutorat**.

La mobilisation des familles et des personnes accompagnées est renforcée par une communication améliorée, un accueil structuré des nouvelles familles et **la diversification des formes d'engagement**.

L'association souhaite également renforcer la démocratie associative, en rendant les temps associatifs plus accessibles et en développant des outils de consultation et de co-construction.



Enfin, elle œuvre à assurer la pérennité et le rayonnement de l'Unapei 30, en consolidant son modèle économique, en développant les partenariats et en maintenant une parole militante forte.

L'Unapei 30 souhaite intensifier son soutien aux dynamiques d'autoreprésentation, **en favorisant l'expression directe des personnes concernées** et leur participation active aux décisions qui les concernent. L'association encourage également l'émergence d'initiatives portées par les personnes elles-mêmes, en reconnaissant pleinement leur rôle d'acteurs et de porte-parole de leurs droits.

L'association contribue activement au **développement et à l'adaptation de l'offre sur les territoires**, en réponse aux besoins des personnes et des familles. Elle s'appuie sur une connaissance fine des réalités locales pour proposer des solutions diversifiées, inclusives, évolutives et innovantes. L'association renforce son rôle d'acteur engagé, en lien avec les partenaires institutionnels et les dynamiques territoriales.

L'Unapei 30 souhaite **amplifier les alliances inter-associatives** afin de renforcer l'impact de ses actions et porter une voix collective plus forte. Elle développe des coopérations structurées avec les acteurs associatifs du territoire, fondées sur des valeurs partagées et des objectifs communs. Ces synergies permettent de mutualiser les compétences, de croiser les regards et de construire des réponses plus cohérentes et innovantes.

Cet axe affirme que l'Unapei 30 n'est pas uniquement un gestionnaire d'établissements et de services, mais un mouvement associatif vivant, dont la force repose sur l'engagement des parents, la participation des personnes concernées, la transmission de son histoire et la capacité collective à agir et faire société autrement.



En s'appuyant sur son histoire, ses valeurs et ses réussites, l'Unapei 30 affirme une ambition claire : **poursuivre le développement de réponses toujours plus inclusives, innovantes et adaptées** aux besoins des personnes vivant avec un handicap et de leurs familles.

Ce projet associatif traduit cette volonté de **continuer à agir**, à expérimenter et à fédérer, **dans un environnement en constante évolution**.

L'histoire de l'Unapei 30 se construit chaque jour **grâce à l'engagement** des personnes vivant avec un handicap, des familles, des professionnels et des partenaires qui partagent une même conviction : la nécessité d'un environnement plus juste et accessible.

Fidèle à ses engagements, l'association entend poursuivre cette dynamique avec confiance et détermination afin de **construire une société inclusive et solidaire**.



www.unapei30.fr